

01.03.2017 - 08:05 Uhr

## Améliorer le système de santé pour les malades chroniques

Bern (ots) -

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique lance le Programme national de recherche "Système de santé" (PNR 74). Dans le cadre de ce programme, 29 équipes de recherche travaillent au développement de solutions permettant d'offrir aux malades chroniques des soins plus efficaces et moins onéreux.

Le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques ont pour corollaire l'allongement de la durée des traitements et des soins, ceux-ci représentant près de 80 pourcent des coûts de santé. Le Fonds national suisse (FNS) lance le Programme national de recherche 74 "Système de santé" (PNR 74) en vue d'enrichir les connaissances et les bases de données sur les soins prodigués aux malades chroniques, d'encourager l'émergence d'approches innovantes et de renforcer la recherche autour du système de santé en Suisse.

Encourager le transfert de connaissances et renforcer la recherche

"Le PNR doit proposer des bases de décision afin d'adapter, le cas échéant, le système de santé", indique Milo Puhán, président du comité de direction du PNR 74. "L'objectif est que les responsables politiques, les fournisseurs de prestations et les patients puissent profiter concrètement des résultats de la recherche". Au cours des cinq dernières années, la recherche sur le système de santé en Suisse a bénéficié du soutien d'une fondation privée dans le cadre d'un programme d'encouragement initié par l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). À compter de cette année, le PNR 74 assurera le financement de la recherche sur le système de santé en Suisse et la mise en place d'une communauté de chercheurs travaillant en réseau à l'échelon international.

Des services de santé en adéquation avec la diversité des besoins

L'un des objectifs majeurs du PNR 74 consiste à réduire les excès de soins aux patient-e-s. "On considère comme excès de soins les traitements qui n'apportent pas nécessairement un bienfait pour la santé voire lui sont préjudiciables", précise Milo Puhán. Les médicaments inadaptés ou prescrits en trop grande quantité ou encore les opérations qui ne s'avèrent pas absolument indispensables représentent également un excès de soins. Le PNR 74 met également l'accent sur le manque de soins dont souffrent certaines catégories de la population : lorsqu'un cabinet médical ferme ses portes en zone rurale par exemple, il devient plus compliqué pour les habitant-e-s du secteur d'accéder aux services de santé de base.

Renforcer la collaboration entre les professionnels de santé

Les projets de recherche du PNR 74 entendent contribuer au développement de nouveaux modèles de soins et d'accompagnement pour les patients souffrant de maladies chroniques. "Notre système actuel est très centré sur les médecins, en particulier en matière de rémunération des prestations. Dans le cas des maladies chroniques, l'intervention du médecin n'est pas impérativement nécessaire à chaque fois. D'autres professionnels de santé sont en mesure d'assurer ici une bonne prise en charge des patients", indique Milo Puhán. Dans cette optique, le PNR analyse d'une part les interfaces possibles entre prise en charge hospitalière et ambulatoire, en intégrant dans l'étude les soins dispensés à domicile aux personnes malades. Les chercheurs analysent d'autre part les collaborations entre professionnels de santé exerçant des métiers différents. Les projets du PNR 74 contribuent en outre à enrichir les bases de données dans le domaine de la prise en charge des patients. Cet aspect est essentiel pour assurer la continuité des soins, y compris en cas de modification de la nature de la prise en charge. "Cette continuité n'existe pas aujourd'hui, étant donné que les hôpitaux et les cabinets médicaux disposent respectivement de leurs propres systèmes, générant ainsi une multitude de dossiers au sein de bases de données qui ne communiquent pas entre elles", explique Milo Puhán.

Le PNR en quelques chiffres

Le PNR 74 est doté d'un budget de 20 millions de francs. Le FNS a jusqu'ici validé 29 projets de recherche sur les 173 requêtes qui lui ont été adressées. Les descriptifs des différents projets sont d'ores et déjà disponibles sur le site Internet du PNR. D'autres mises au concours devraient suivre. Les projets seront lancés en 2017 sur tout le territoire suisse, dans dix instituts de recherche (universités cantonales, hautes écoles spécialisées, etc.). Les premiers résultats de recherche sont attendus à partir de l'année 2020. La publication de la synthèse du programme est prévue pour 2022.

Le 1er mars 2017 à Berne se tiendra le symposium dédié à la recherche sur les services de santé de l'ASSM.

Le site Internet du PNR 74 offre un aperçu des projets sélectionnés. [www.pnr74.ch](http://www.pnr74.ch)

\* \* \* \* \*

Programmes nationaux de recherche

Grâce aux Programmes nationaux de recherche (PNR) mandatés par le Conseil fédéral, le FNS élabore des contributions scientifiquement fondées pour résoudre des problèmes d'importance nationale. Les PNR collaborent de manière interdisciplinaire avec les parties concernées et publient leurs conclusions dans des rapports de synthèse.

> Liste des PNR en cours [www.snf.ch/fr/pointrecherche/programmes-nationaux-de-recherche](http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/programmes-nationaux-de-recherche)

Contact:

Dr Kathrin Peter  
Manager du PNR 74  
Fonds national suisse  
Wildhainweg 3, CH-3001 Berne  
Tél. : +41 31 308 21 85  
Courriel : [kathrin.peter@snf.ch](mailto:kathrin.peter@snf.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100799561> abgerufen werden.